

Conditions d'annulations et Garantie Annulation Covid-19

N'hésitez pas à réserver votre séjour pour l'été 2022, nous vous garantissons des conditions d'annulation exceptionnelles ! N'hésitez plus, vous serez couverts dans tous les cas !

Conditions d'annulation SPECIAL COVID :

Nous vous proposons l'assurance "Campez couvert" avec extension COVID et CAS CONTACT qui vous couvre en cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour. En complément de l'assurance annulation incluant les cas contact et les cas de COVID avéré et dans le cas où vous y avez souscrit à la réservation, le camping garanti le report pour une année des sommes versées ou le remboursement des sommes versées dans le cas de :

- Fermeture des frontières (aux dates correspondant à votre séjour)
- Impossibilité de vous accueillir (fermeture administrative de l'établissement) aux dates prévues de votre séjour
- Restriction de déplacements géographiques (selon les mesures gouvernementales) aux dates prévues de votre séjour.

Pour toute autre raison d'annulation (y inclus crainte personnelle) ne rentrant pas dans ces spécificités, aucun remboursement ne sera possible et les conditions générales de vente s'appliquent.

Pour les autres cas d'annulation de votre séjour :

Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée. Les frais de dossier seront conservés dans tous les cas.

Il vous sera facturé des frais d'annulation selon le barème ci dessous :

1. dès l'acceptation du séjour : 30 % du montant total du séjour.
2. moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du séjour.

Nous vous recommandons vivement de souscrire à l'assurance annulation. La garantie d'être totalement remboursé en cas d'imprévu.

Nous vous recommandons également de souscrire à l'assurance "Campez couvert" qui couvre de nombreuses garanties (en plus de l'extension COVID et CAS CONTACT) dans le cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour (voir flyer avec détail des garanties dans les conditions d'annulations).

N'hésitez plus ! Cette assurance est vraiment très complète.

Le coût de l'assurance est de 4% de la totalité de votre séjour. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement... L'assurance est à régler à la réservation.